

FDO  
18.11.82

(N)

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ORGANISATION DE L'ESPACE EN COTE D'IVOIRE

COMMUNICATION AUX PREMIERES JOURNEES DE GEOGRAPHIE  
DE COTE D'IVOIRE  
ABIDJAN

19 FEVRIER 1980

Catherine AUBERTIN  
Economiste à l'ORSTOM

O.R.S.T.O.M.

Fonds Documentaire

N° : 2259, ex 1

Cote B

Date : 31 DEC. 1982

B. ex 1

Cette communication se propose d'apporter quelques éléments de réponse à la question : comment le développement économique a-t-il structuré et structuré-t-il l'espace ivoirien ?

#### LE MODE DE PRODUCTION STRUCTURE L'ESPACE

Nous voulons montrer comment, au-delà des ressources en facteurs de production et des possibilités qu'offrait chaque région, c'est l'extension d'un mode de production au niveau international comme national, qui a organisé l'espace en Côte d'Ivoire.

Si l'on s'inquiète aujourd'hui de la croissance exponentielle et déséquilibrée d'Abidjan et si l'on a pris conscience récemment, en 1974, qu'il existait des régions à développer d'urgence dans le Nord, il ne s'agit pas de fatalité, mais il s'agit bien de conséquences du développement du mode de production de type capitaliste qui, en favorisant les mécanismes de marché, engendre des mouvements d'hommes et de capitaux des régions les plus pauvres aux régions les plus riches. Le déséquilibre spatial semble inhérent au système, et dans le cas de la Côte d'Ivoire qui possède peu de facteurs de production, la concentration des moyens de développement est indispensable à la croissance, au moins dans un premier temps.

C'est en s'interrogeant sur les rapports que le mode de production entretient avec l'espace et en replaçant l'ensemble des régions dans l'espace global où s'observe l'articulation des structures sociales et économiques que l'on pourra comprendre comment telle ou telle caractéristique se retrouve dans un espace donné.

De même qu'on a pu dire en ethnologie que la notion d'appartenance à une ethnie, voire la constitution de l'ethnie, ne s'est souvent révélée qu'en réaction à des rapports économiques et sociaux propres aux processus de migration et de colonisation, en économie spatiale, on peut dire que la région se définit comme un espace où se constituent des rapports économiques et sociaux particuliers au contact d'autres rapports économiques et sociaux imposés de l'extérieur.

C'est pourquoi nous privilégierons l'étude du développement de la Côte d'Ivoire et de la constitution de ses régions en interaction avec le développement des pays industrialisés et ce depuis les premiers contacts -la colonisation- jusqu'à aujourd'hui-

\*

\*

\*

### L'EXPLOITATION COMMERCIALE

Dans un premier temps, le processus de colonisation a permis aux pays industrialisés d'élargir leurs champs d'action commerciale. Les maisons de commerce seront nombreuses à s'installer (SCOA, CFAO, TESSIERE, Compagnie de KONG) et c'est en déplorant en 1908, année de la création de la Chambre de Commerce de Côte d'Ivoire, que la majeure partie du pays échappe encore aux "bienfaits du commerce et de l'impôt" que le Gouverneur Angoulvant va faire accélérer les travaux du chemin de fer commencé en 1903, à Abidjan alors un minuscule village. But du chemin de fer : drainer la production du pays et établir une domination administrative territoriale.

Après la crise de 1929 violemment ressentie en Côte d'Ivoire du fait de la contradiction qu'il y avait à exploiter au maximum les productions d'un territoire sans le mettre en valeur, à préférer les produits de cueillette aux produits de culture, le Gouvernement va favoriser les plantations européennes et "indigènes" et entreprendre quelques investissements. Petit à petit quelques entreprises locales privées de première transformation de produits primaires voient le jour de façon plus ou moins éphémère : égrenage de coton, usine textile de Gonfreville (1921), défibrage de sisal, petites huileries d'arachide, scieries...

On remarque que ces entreprises sont, pour beaucoup, situées dans le Nord. Jusque vers la fin des années 30, on peut vraiment avancer que l'activité du Nord n'a rien à envier à celle du Sud. La population y est nombreuse et l'urbanisation y est plus avancée que dans le Sud qui ne possède que quelques villes

lagunaires. Après l'effondrement du cours du cacao (1929), les colons européens abandonnent leurs plantations et certains vont planter du sisal, pour lequel le gouvernement offre une prime à l'exportation, et du kapock dans la région de Ferkéssédougou, traversée par le chemin de fer depuis 1928. En 1934 plus de 11 000 hectares sont ainsi déclarés plantés, ou en voie de l'être, en plantes textiles. Les infrastructures routières sont satisfaisantes.

#### L'EXPLOITATION POUR L'EXPORTATION

La France va peu à peu être amenée à rationaliser son exploitation coloniale, à spécialiser ses colonies, à rentabiliser leurs productions. Un formidable essor est donné à la culture du café-cacao à laquelle va se consacrer une énorme proportion d'ivoiriens de la région forestière. Pour les besoins de ces cultures, le Nord va être abandonné à un rôle de réservoir de main d'oeuvre, les migrations seront scientifiquement organisés par le gouvernement d'abord, puis par le SIAMO (Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main d'Oeuvre) après 1950, le recrutement privé n'étant pas autorisé.

Tout sera mis en oeuvre pour arracher de la région forestière le maximum de produits d'exportation afin de satisfaire les besoins en matières premières de la métropole. Dans la plupart des cas l'exportation de produits bruts est plus rémunératrice que l'exportation de produits traités (ananas frais plutôt qu'en conserves, cacao en fèves plutôt qu'en beurre ...). Cette politique continuera longtemps.

Aujourd'hui encore café cacao et bois représentent plus de 80 % en valeur des produits d'exportation, et sur cette valeur leur transformation industrielle (beurre, tourtaux, café soluble ...) ne représentent pas 18 % (voir annexe n° I).

Les infrastructures vont accompagner ce choix. Le Plan de Développement Economique de 1947 y consacre 85 % des engagements financiers. Le port d'Abidjan ouvert en 1950 couronne cette politique et amorce le fulgurant développement de la capitale.

L'Etat n'investit pas dans l'industrie. Tout au plus suggère-t-il aux investisseurs privés de monter quelques petites unités de traitement de harité et d'huileries, la France ayant besoin de corps gras. Le 3e plan, qui couvre la période 58-62 marquera d'ailleurs un abandon des possibilités d'obtention de corps gras dans le Nord (karité, sésame, arachides...) et annonce les gigantesques plans palmier et cocotier, bien évidemment en zone forestière, qui seront entrepris plus tard (palmier vers 1963, cocotier vers 1967).

Comment expliquer cette absence de souci pour l'industrie ? Les coûts élevés et non concurrentiels de la production industrielle locale y sont pour beaucoup, mais surtout la France a besoin de produits primaires avant tout et il n'est pas utile de les transformer sur place, pour cela il faudrait investir alors que le vent de l'indépendance commence à souffler, ce qu'il faut c'est permettre leur évacuation. Aussi, la première industrie à prendre de l'importance, c'est le secteur de Bâtiments et Travaux Publics. En 54, il existe 4 huileries de palme, 3 conserveries d'ananas, une usine textile et une ficellerie à Bouaké, des savonneries, de scieries, des brasseries et des boulangeries. On constate l'échec d'une usine de contreplaqué, d'une usine de beurre de cacao, d'une usine à papier. Dans tous les cas, l'administration ne semble pas accorder des avantages très importants ni particuliers à la jeune industrie. Les colons se consacrent surtout à l'import-export et les ivoiriens se consacrent à leur plantation drainant vers le Sud toute la main d'oeuvre disponible. Il ne faut pas que l'industrie coloniale concurrence l'industrie de la métropole.

\*

\*

\*

#### L'INDEPENDANCE PERMET L'INDUSTRIALISATION

Il faut attendre la veille de l'indépendance pour que l'on songe enfin au "développement" et pour les nouveaux pays indépendants "développement" signifie "industrialisation". Le code des investissements, destiné à attirer des capitaux étrangers vers l'industrie, est établi en 1959. Il est toujours en vigueur actuellement.

En 1960, la part de l'Industrie et des Bâtiments Travaux Publics dans la production Intérieure Brute représente 15 %, l'agriculture 47 %, les services 38 % (voir annexe n° II).

Il est difficile de définir la stratégie industrielle de la Côte d'Ivoire. Sa politique a été de s'ouvrir au maximum à l'extérieur et de réunir ainsi les facteurs de production nécessaires à son industrialisation : capitaux, hommes, technologie.

#### D'ABORD SATISFAIRE LE MARCHE INTERIEUR

Dans un premier temps entre 60 et 70 (1), dans un désir d'indépendance, la Côte d'Ivoire va chercher des investisseurs pour le développement d'une politique industrielle d'import-substitution.

Le but est de satisfaire d'abord la demande intérieure à partir de biens fabriqués localement et non plus importés, même si la plupart des matières premières continuent d'être importées. Cela répond à un souci d'indépendance des approvisionnements vis-à-vis de l'extérieur, qui se répercute sur la balance des paiements (économie en devises) et sur le Produit National, en créant des emplois salariés (maximisation de la valeur ajoutée).

Les capitaux étrangers vont s'investir en masse sous de confortables protections douanières qui, en même temps qu'elles protègent le marché intérieur, garantissent une large marge aux industriels. Il est à noter que peu de multinationales en comparaison avec d'autres pays en voie de développement, s'installent en Côte d'Ivoire, le coût de la main d'oeuvre étant relativement élevé (SMIG et importantes charges sociales), elles ne doivent pas trouver suffisamment d'avantages comparatifs pour des investissements industriels.

---

(1) Il est bien sûr impossible de découper l'histoire en périodes définies, nous le faisons avec réserve afin de détacher les principales orientations qui ne naissent pas ni ne meurent avec autant de précision. Il s'agit simplement de dégager des tendances.

Ces entreprises créées pour satisfaire le marché local vont s'implanter là où est le marché et où les services: banques, port, aéroport ... sont rassemblés : Abidjan.

Ainsi, entrent en activité durant cette période de nombreuses industries d'import-substitutions :

- les Grands Moulins d'Abidjan (63) qui importent du blé pour fabriquer de la farine
- IVOIRLAIT (63) qui produit lait, yaourts et crèmes à partir de lait importé
- la S I R (65) raffine sur place le pétrole importé
- la CAPRAL-NESTLE (62) se lance dans le café soluble en direction du marché africain, achetant le café en aval de la Caisse de Stabilisation (bel avantage comparatif)
- la BATA ouvre ses portes en 63
- de nombreuses industries chimiques fabriquent des lubrifiants : SIFAL (66), LUBTEX (69), des engrais HUMUCI (63), des pesticides SAFAIO (61), SHELL CHIMIE (64), des vernis et peintures SAEC (62), SIPEC (61) etc...
- se lancent dans l'impression de tissus : ICODI (64), SOTEXI (67), UNIWAX (70)
- enfin PALMINDUSTRIE (68) fournit de l'huile à partir des palmiers à huile.

Proximité du marché, proximité du lieu d'arrivée des matières premières sont déterminants dans le choix d'Abidjan. Seules, pour des raisons historiques, des usines se créent à Bouaké sous l'impulsion de leur maison mère déjà implantée :

- SOFITIS et FILTISAC (67) du groupe FIBAKO qui importent désormais jute et sisal pour poursuivre leur activité de fabrication de sacs que réclame la commercialisation du café et cacao ivoirien :
- GONFREVILLE s'agrandit et ouvre un atelier de confection (67).

Bouaké aurait pu devenir une capitale du textile mais ICODI, SOTEXI, et UNIWAX ne s'y sont pas installées, plus tard, UTEXI (74) et COTIVO (76), qui ne se rangent pas dans les industries d'import substitution, mais dans la 2e vague d'industries, seront "décentralisées" respectivement à Dimbokro et Agboville.

Le marché apparaît vite trop étroit pour permettre une extension et pour réaliser des économies d'échelles.

Les aides internationales, les revenus tirés du café cacao, dix ans de stabilité politique, vont permettre à l'Etat Ivoirien de prendre en main lui-même le développement du pays.

#### VALORISER LES RESSOURCES NATIONALES

Aussi dans les années 70 apparaît une deuxième phase de l'industrialisation qui s'axe autour de la valorisation des ressources nationales; ressources agricoles donc, ou plutôt possibilité d'exploitation agricole, car il s'avèrera que la Côte d'Ivoire n'a pas toujours de "vocation" pour entreprendre n'importe quelle culture.

Cette politique avait déjà été amorcée lors de la période coloniale, elle sera reprise par le gouvernement ivoirien avec grande ampleur. Le but est de diversifier les produits d'exportation, faire sortir l'économie nationale de sa soumission aux cours des 3 produits : café, cacao, bois, allonger les filières de transformation locale, augmenter ainsi la valeur ajoutée et gagner des devises en exportant.

C'est l'époque optimiste des "grands projets", le marché financier est facile d'accès pour la Côte d'Ivoire qui a acquis un crédit politique certain, les capitaux privés individuels sont trop faibles pour pouvoir se lancer dans de gros travaux, les capitaux ivoiriens ne se tournent pas vers l'industrie. Les pays développés préfèrent vendre des biens d'équipement fabriqués chez eux que de risquer de placer des capitaux, et d'ailleurs que peuvent-ils vendre maintenant à la Côte d'Ivoire si ce n'est de la technologie, des brevets ? On va voir apparaître les multinationales comme fournisseurs d'usine clés en main ... nouvelle tendance des échanges internationaux des pays développés, qui ne prennent plus de risques, vers les moins développés.



L'Etat fort des revenus du café, cacao, va prendre le relai des investisseurs défaillants et prendre sa part de risque. On verra, pour chaque grand projet, la création d'une société d'Etat et les participations d'Etat vont se multiplier dans tous les secteurs et atteindre en 1978 33 % du capital social de toutes les entreprises industrielles (1).

C'est d'ailleurs sous le contrôle de 3 sociétés de développement que la Côte d'Ivoire organise, par grandes régions géographiques, depuis 1977, ses activités agricoles. Ces sociétés créées à l'origine pour le développement particulier d'un produit, se doivent maintenant d'encadrer toutes les cultures de leur région, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes d'incompatibilité.

Dans le Nord, la CIDT (Etat ivoirien 55 %) initialement chargée du coton, doit reprendre les activités de la SODERIZ et s'occuper des autres cultures de savane pourtant sous contrôle d'autres SODE (SODESUCRE pour la canne à sucre, SODEFEL pour les légumes...).

Dans le Centre, la SATMACI (Etat ivoirien 100 %) spécialisée dans le domaine du café-cacao se doit d'encadrer les cultures locales.

Dans le Sud, c'est le règne de la SODEPALM (Etat ivoirien 100 %) créée pour les plans "palmiers" et "cocotiers", qui va élargir ses activités à l'ensemble des cultures forestières.

Valoriser les potentialités agricoles va enfin permettre une relative décentralisation. UTEXI et COTIVO utilisant le coton devront s'installer en dehors d'Abidjan, en fait le plus près possible, mais dans des grandes villes ferrovières. Une usine de pâte à papier dans le Sud-Ouest verra sans doute le jour et permettra de faire vraiment de San Pedro un nouveau pôle d'attraction. Mais surtout c'est l'immense programme sucrier qui doit donner une vie industrielle au Nord : Ferké, Sérébou, Borotou, Katiola, Zuénoula vont produire 300 000 tonnes de sucre et fournir 20 000 emplois. A noter également un complexe de concentré de tomates en activité depuis cette année à Sinématiali.

---

(1) Statistiques de la Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire au 1er octobre 1978 :

Etat ivoirien	33 % )	45 %
Privés ivoiriens	12 % )	
France		34 %
27 autres pays		21 %
		<hr/> 100 %

On espère enfin que le rapport entreprises de l'intérieur/entreprises abidjanaises va s'inverser (voir annexe III).

Cependant en ce début des années 80, on s'interroge sur les réelles possibilités d'exportation de la Côte d'Ivoire sur un marché international qui boude les produits manufacturés mis sur un marché entièrement contrôlé par les pays développés. Et les coûts de revient sont très élevés en Côte d'Ivoire, en particulier quand il faut amortir les "prêts" octroyés si généreusement lors de la signature des contrats internationaux. Produire pour le marché extérieur oblige à poser le problème de la rentabilité des industries ivoiriennes.

On remarque aussi une inflation qui touche tous les produits agricoles en Côte d'Ivoire. Son origine prête à discussion. On peut avancer l'hypothèse de mauvais circuits de distribution et d'un phénomène non maîtrisable d'accélération d'aspiration à un meilleur niveau de vie par un surencherissement des prix exigés par les producteurs.

Les produits cotonniers favorisés par la hausse des prix du pétrole et par le lien des usines productrices avec les multinationales passeront peut être avec succès le cap du démarrage, mais on peut s'inquiéter pour le sucre et la tomate qui devront trouver une place sur un marché extérieur hyperprotégé.

Ces projets ont également accéléré le bouleversement des structures sociales. Les grandes étendues de terres défrichées appartiennent à l'Etat et le paysan y est devenu manoeuvre agricole délaissant quelque peu les produits vivriers et devant acheter sa nourriture avec son salaire.

Il ne semble pas que ces projets aient pu développer autour d'eux un effet d'entraînement économique. Cette injection massive de capitaux dans des régions défavorisées reste jusqu'à présent sans effets positifs sinon dans le sens de renforcement de pôles existants : les complexes de Ferké I et Ferké II profiteront sans doute à Korhogo ; ceux de Katiola et de Sérébou, à Bouaké.

Cette période industrielle a accéléré le processus d'intégration de la sphère de production traditionnelle à la sphère de production moderne qui gagne ainsi peu à peu tout l'espace national ivoirien.

MAINTENANT, QUELLES ORIENTATION ?

Il est difficile maintenant de cerner une stratégie industrielle particulière. Le Plan 80-85 nous répondra peut-être à ce sujet. Il est probable, néanmoins, que la politique d'industrialisation de type "valorisation des ressources nationales pour l'exportation" va connaître un ralentissement.

On est conduit actuellement à s'interroger sur la compétitivité de l'industrie ivoirienne. L'annonce de la dissolution des sociétés d'Etat laisse prévoir un retour au souci premier de rentabilité économique. De même le nouveau Code des Investissements en projet, devrait mieux répondre aux besoins de saine gestion de l'économie ivoirienne en ne favorisant pas la création d'entreprise non rentables dont la survie pèse lourd sur le pouvoir d'achat du consommateur. Ce nouveau code permettrait, par ses mesures appropriées, de poursuivre la politique de décentralisation.

Sans doute cette nouvelle période verra s'implanter de nouvelles industries d'import-substitution (actuellement la satisfaction des besoins en biens manufacturés est réalisée localement à moins de 50 %) et des industries tournées vers l'exportation dans des secteurs où la Côte d'Ivoire possède réellement des avantages comparatifs.

A l'échelle internationale, on constate que les relations pays développés/pays sous-développés se durcissent. Après Lomé II, les négociations pays ACP/pays de la CEE sont très tendues et les intérêts des uns et des autres s'affrontent violemment.

Quoi qu'il advienne on peut être sûr que les nouvelles orientations ne manqueront pas de modifier les processus de mise en valeur du capital international, comme les processus de mise en valeur du territoire ivoirien.

## A N N E X E S

I - STRUCTURES DES EXPORTATIONS : PRODUITS BRUTS/PRODUITS INDUSTRIELS

II - PLACE DE L'INDUSTRIE DANS L'ECONOMIE NATIONALE

III - QUELQUES DONNEES SUR LA DECENTRALISATION

## ANNEXE I

## STRUCTURES DES EXPORTATIONS : PRODUITS BRUTS/PRODUITS INDUSTRIELS

Les 3 principaux produits du secteur primaire sont encore exportés à l'Etat brut dans d'énormes proportions malgré les volontés de valoriser sur place les ressources locales.

Sans doute faut-il y voir le manque d'intérêt du marché international pour les produits semi-finis, les coûts de production locaux rendent non concurrentiels la transformation, une entente internationale visant à décourager les pays en voie de développement de prétendre accéder au marché international.

PRODUIT EXPORTÉ	CAFE		CACAO		BOIS	
	71	78	71	78	71	78
Part de produit exporté brut %	98	96	79	76	75	73,5
Part de produit exporté industriel %	2	4	21	24	25	26,5

La progression est faible.

La part des produits industriels exportés atteint 32 % du total des exportations en 78 (164 milliards sur 524,4 milliards).

Café cacao et bois représentent en 78, 81 % du total des exportations avec 422,6 milliards. Leur transformation industrielle ne représente que 76,6 milliards soit la moitié des exportations industrielles.

Autres exportations d'origine primaire en 1978

PRODUIT EXPORTE	COTON	ANANAS	PALMIER A HUILLE COCOTIER	THON	CAOUTCHOUC
% produit exporté brut	34	28	78	10	78
% produit exporté industriel	66	72	22	90	22

\*

\*

\*

ANNEXE II

---

PLACE DE L'INDUSTRIE DANS L'ECONOMIE NATIONALE

La part de l'industrie dans l'économie nationale n'a pas augmentée depuis 1972 où elle atteignait 27 %, depuis elle se stabilise autour de 20 % soutenue pour un bon tiers par le secteur des Bâtiments Travaux Publics dont l'activité est incluse dans le secteur secondaire.

On peut dire cependant que cette stabilité n'est pas inquiétante, au contraire elle indique que le développement industriel s'effectue parallèlement à un développement très rapide de tous les secteurs.

On peut même affirmer que l'industrialisation est responsable pour une bonne part de la croissance des autres secteurs. En effet, le secteur des industries manufacturières modernes est à l'origine du développement de méthodes de production plus intensives et techniques à d'autres secteurs en premier lieu à l'agro-industrie (palmier, cocotier, ananas, sucre ...).

## Part des différents secteurs économiques dans la production intérieure brute

Années	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77
Primaire	47 %	42	40	41	40	39	38	35	34	33	30	30	29	31	29	32	26	23
Secondaire	15 %	17	18	17	17	19	21	22	21	21	24	26	27	24	24	24	20	20
Tertiaire	38 %	41	42	42	43	42	41	43	45	46	46	44	44	45	47	44	54	57
P. I. B. en millions de F CFA	131	147	151	179	217	214	233	247	296	331	374	395	425	510	673	751	1 114	1 582

De même, les services : commerce, banque, assurance transport ont accompagné régulièrement la croissance industrielle. Enfin, l'industrialisation a un effet déterminant sur le développement de la construction et des travaux publics, elle a en effet accéléré la concentration de l'urbanisation, mais également par son intégration à des plans d'aménagement du territoire, elle a favorisé le développement des infrastructures destinées à désenclaver les régions (routes, barrages, voies d'accès et programmes sociaux des complexes sucriers etc...).

\*

\* \*

## ANNEXE III

La Côte d'Ivoire se fixe comme priorité dans le Plan quinquennal de développement 1976-1980 "la participation de tous aux objectifs et aux activités de la croissance "et" la recherche d'un développement mieux équilibré de l'ensemble du territoire national"(options 7 et 11).

Depuis 74, un programme d'urgence de 21 milliards a été décrété pour aider au développement du Nord, de nombreuses villes promues au rang de sous-préfectures, un grand programme sucrier qui concernera plus de 20 000 personnes et permettra à la Côte d'Ivoire de produire 300 000 tonnes de sucre a été lancé. Le coton atteint déjà 130 000 tonnes, le programme d'agro-industrialisation du Nord va s'amplifier avec la mise en service de l'usine de concentré de tomates de Sinématiali (2 autres usines prévues à Bouna et Boundiali), des projets pour le soja (bien avancé dans la région de Touba), le maïs, le manioc.

Un nouveau code des investissements est à l'étude, l'optique décentralisation y est favorisée.

Pourtant l'évolution du pourcentage de la part des industries abidjanaises dans le chiffre d'affaires de la Côte d'Ivoire est encore positive : les industries abidjanaises représentaient 64,2 % du total en 74, elles en représentent 68,7 % aujourd'hui en 78. La mise en service des complexes sucriers devraient infléchir ces chiffres.

L'agglomération d'Abidjan qui regroupait en 75 49,81 % de la population salariée travaillant dans le secteur industriel en regroupe 52,9 % en 78.

Evolution du chiffre d'affaires des industries abidjanaises en pourcentage par rapport au chiffre d'affaires national.

Années	Abidjan %	Bouaké %	Reste CI %
72	67,5	9,9	22,6
73	64,5	9,7	25,8
74	64,2	8,3	27,5
75	64,8	7,8	27,4
75 - 76	65,6	8,4	26,0
76 - 77	67,1	8,7	24,2
77 - 78	68,7	8,7	22,6



## Répartition des travailleurs en pourcentage

Années	Abidjan %	Bouaké %	Reste CI %
75	49,8	10,9	39,3
76	49,5	10,7	39,8
77	51,2	10,8	38
78	52,9	11,1	36

Source : L'Industrie Ivoirienne en 1978

Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire, mai 1979